



HAL
open science

La valeur du "bain royal" (fandroana). Echanges tributaires et souveraineté dans le Royaume de Madagascar au XIXe siècle

Samuel F. Sanchez

► **To cite this version:**

Samuel F. Sanchez. La valeur du "bain royal" (fandroana). Echanges tributaires et souveraineté dans le Royaume de Madagascar au XIXe siècle. *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2019, *Souverainetés africaines*, 59, pp.71-94. halshs-02438571

HAL Id: halshs-02438571

<https://shs.hal.science/halshs-02438571>

Submitted on 20 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SAMUEL F. SANCHEZ

*La valeur du « bain royal » (fandroana)
Échanges tributaires et souveraineté dans le Royaume
de Madagascar au XIX^e siècle*

« Le souverain hérite du pouvoir, le peuple hérite du service »

*Ny andriana mandova fanjakana, ny vahoaka mandova fanompoana*¹

La cérémonie du *fandroana* (littéralement « bain ») est un des rituels les plus connus et marquants de l'organisation de la royauté sacrée d'Imerina, à Madagascar. Ce rituel a été décrit à de nombreuses reprises, depuis le début du XIX^e siècle, par des étrangers souvent impressionnés par les fastes qui l'entouraient et l'importance de ce fait social total, incarnant le renouveau cosmologique annuel des sociétés malgaches. Cet article envisage, à partir des sources de la comptabilité publique malgache, comment ce rituel donne à voir l'ensemble des structures de souveraineté du Royaume de Madagascar au XIX^e siècle.

Le *fandroana* est affilié dans ses pratiques aux « fêtes de l'eau » d'Asie du Sud-Est, associant des célébrations de nouvel an à des ablutions royales autour de l'équinoxe de mars². La cérémonie a officiellement disparu avec la monarchie merina lors de l'annexion française de 1896. Des rituels du bain et d'aspersion touchant les corps royaux, par le biais des reliques (*fitampoha*, *fanompoana*...), se sont cependant perpétués et rythment encore de nos jours la vie des monarchies sakalava, dans l'ouest de Madagascar³.

Dans la littérature européenne du XIX^e siècle, le *fandroana* est souvent décrit comme un rite exotique chargé de connotations plus ou moins érotiques. Les étrangers l'ont souvent traduit de manière erronée par « bain de la

1. Paul de Veyrières et Guy de Méritens, *Le Livre de la sagesse malgache. Proverbes, dictions, sentences et expressions figurées et curieuses*, Paris, Éditions maritimes et d'outre-mer, 1967, proverbe 378.

2. Voir la profonde similitude entre le *fandroana* et les fêtes khmères : Évelyne Porée-Maspero (dir.), *Cérémonies des douze mois : fêtes annuelles cambodgiennes*, Paris, Centre de Documentation et de recherche sur la civilisation khmère, 1958 (rééd. 1985) ; Bénédicte Brac de la Perrière et Marie-Louise Reiniche (dir.), *Les Apparences du monde : royautés hindoues et bouddhiques de l'Asie du Sud et du Sud-Est*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 2006.

3. Marie-Pierre Ballarin, *Les Reliques royales à Madagascar : source de légitimation et de pouvoir, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2000 ; Éléonore Nerine-Botokeky, « Le *Fitampoha* en royaume Menabe. Bain des reliques royales », in Françoise Raison-Jourde (dir.), *Les Souverains de Madagascar : l'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1983, p. 211-222.

reine», car ils l'associaient à la féminité du pouvoir monarchique malgache. La féminisation de la monarchie, qui intervient de manière conjoncturelle, pendant le règne de Ranavalona I^{re} (1829-1861) puis après l'assassinat de Radama II en 1863, accroît l'étrangeté de ce régime aux yeux de nombreux Européens, habités par un nationalisme viriliste particulièrement prononcé. Les caricaturistes français tournent en dérision cette tradition qui leur apparaît pour le moins exotique⁴. En 1895, *Le Rire* publie ainsi un dessin signé du célèbre caricaturiste Fernand Fau mettant en scène une « reine malgache » dont l'autorité est ridiculisée par une nudité tatouée et une position grotesque : la reine, éventée par un nain, trempe dans un vulgaire baquet. Son Premier ministre apparaît sous les traits d'un domestique servile, ayant abandonné au sol deux attributs dépareillés de la modernité (annexe I). La caricature vise très juste et atteste la compréhension française de la cérémonie. Le corps sacré de la souveraine est réduit à une triviale représentation alors que, justement, il est entouré de tous les égards dans le rituel du bain. À côté de cette représentation européenne satirique et antimonarchique, on retrouve aussi le *fandroana* dans l'iconographie populaire sous un angle réaliste et bien documenté. Les cahiers aux couvertures illustrées destinés aux écoliers de la fin du XIX^e siècle en témoignent : la cérémonie du bain apparaît, depuis la France, comme un rituel de cour assez proche de ceux pratiqués dans les monarchies européennes de l'époque⁵ (annexe 2). Le sens du rituel et sa centralité dans la vie politico-religieuse malgache ont donc été très tôt compris par les observateurs étrangers.

Au cours du XX^e siècle, le rituel du *fandroana* a fait l'objet d'une littérature ethnographique assez conséquente, au sein de la bibliothèque coloniale⁶. Il a plus récemment attiré l'attention d'anthropologues qui se sont penchés sur son organisation, et sur les représentations cosmologiques qu'il véhiculait, en s'appuyant sur l'ethnographie coloniale ou sur des compilations de sources orales collectées au XIX^e siècle⁷ (*Tantaran'ny Andriana*).

Ce rituel n'a été que peu envisagé sous l'angle de l'histoire politique et économique, alors qu'il donnait lieu à un intense échange de prestations qui symbolisait la nature tributaire de la souveraineté merina. L'analyse du *fandroana* a en effet été jusqu'ici limitée par un corpus de sources assez restreint,

4. Sur les représentations des pouvoirs africains dans la presse française du XIX^e siècle : Sofiane Taouchichet, « La presse satirique illustrée française et la colonisation (1829-1990) », Thèse de doctorat, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense/Université de Montréal, 2015.

5. Hélène Becquet et Bettina Frederking (dir.), *La Dignité de roi. Regards sur la royauté au premier XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2009 ; Alain Boureau, *Le Simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de Paris, 1988.

6. La plus importante étude reste à ce jour l'ouvrage de Louis Molet, *Le Bain royal à Madagascar. Explication de la fête malgache du Fandroana par la coutume disparue de la manducation des morts*, Tananarive, Presses de l'Imprimerie luthérienne, 1956.

7. Alain Délivré, *Histoire des rois d'Imerina. Interprétation d'une tradition orale*, Paris, Klincksieck, 1975 ; Maurice Bloch, « The Ritual of the Royal Bath in Madagascar: The Dissolution of Death, Birth and Fertility », in David Cannadine et Simon Price (eds.), *Rituals of Royalty: Power and Ceremonial in Traditional Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 271-297.

cantonné aux *Tantaran'ny Andriana* et aux récits de voyageurs européens. Des sources inédites, issues des Archives royales de Madagascar, permettent de jeter un nouveau regard, à la fois qualitatif et quantitatif, sur cet élément central de l'organisation du royaume, qui fut sans doute un des plus administrativement encadrés du XIX^e siècle africain. L'analyse du rituel du *fandroana*, par le biais d'une approche pragmatique des sources royales merina, permet d'envisager la manière dont la souveraineté merina considérait ses liens avec les composantes de la société malgache. Les performances du *fandroana* constituent, pour reprendre les termes de l'historien Pier Larson, une « carte de la conscience culturelle et politique merina⁸ ». Il s'agira dans cet article de s'appuyer sur les sources de la comptabilité royale malgache pour éclairer les représentations émiques⁹ de la souveraineté que l'on peut lire dans le *fandroana*.

Dans une société où la valeur était intimement associée aux forces surnaturelles de l'ancestralité, la fiscalité et les systèmes de tributs s'intégraient dans des dynamiques politico-religieuses qui n'ont encore été que très partiellement étudiées¹⁰. Loin d'être une simple captation de ressources fiscales entrant dans le budget du royaume de Madagascar, les prestations versées durant le *fandroana* étaient intimement liées à des représentations du pouvoir magique et sacré de la monarchie divine, instituant un contrat social entre dynastie régnante et peuple libre. Après avoir expliqué comment le rituel était organisé et incarnait le lien profond unissant peuple, lignages et pouvoir monarchique, j'expliquerai, à travers une analyse pragmatique des registres comptables du rituel, quelles étaient les structures et les représentations politiques à l'œuvre à Madagascar au XIX^e siècle.

RITES ET ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DU BAIN

Historicité et ancrage géographique du fandroana

Le *fandroana* est un rituel annuel du renouveau organisé autour de la personne du souverain. Institué selon la mythologie merina relevée dans les *Tantaran'ny Andriana*, par le fondateur archétypal de l'Imerina, Ralambo, il devient au XIX^e siècle un rite fondamental de la vie politique et familiale

8. Pier M. Larson, "A Cultural Politics of Bedchamber Construction and Progressive Dining in Antananarivo: Ritual Inversions During the Fandroana of 1817", *Journal of Religion in Africa*, vol. 27, 1997/3, p. 247.

9. C'est-à-dire les représentations « centrées sur le recueil de significations culturelles autochtones, liées au point de vue des acteurs » : Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Émique », *L'Homme*, n° 147, 1998, p. 151-166.

10. Susan Kus et Victor Raharijaona, "Visible and Vocal: Sovereigns of the Early Merina (Madagascar) State", in Takeshi Inomata et Lawrence S. Cobden (eds.), *Archaeology of Performance: Theaters of Power, Community and Politics*, Lanham, AltaMira Press, 2006, p. 303-336; Susan Kus et Victor Raharijaona, "House to Palace, Village to State: Scaling up Architecture and Ideology", *American Anthropologist*, vol. 102, 2000/1, p. 98-113.

merina¹¹. Le *fandroana* est une fête incarnant l'adhésion des sujets à un ordre politique et social à travers le culte rendu au corps du souverain. C'est aussi un rite assurant le renforcement de la sacralité (*hasina*) du souverain, par la réactualisation de son lien avec ses ancêtres. Initialement organisé en Imerina dans la capitale dynastique d'Ambohimanga (Avaradrano, 25 kilomètres au Nord d'Antananarivo), il est transféré avec le pouvoir royal à Antananarivo lors de sa conquête par le souverain Andrianampoinimerina en 1794. La date du rituel était initialement déterminée par des *mpanandro* (litt. : «devin, astrologue»), dans le cadre temporel offert par le calendrier zodiacal malgache¹². Avec la révolution du rapport au temps et l'adoption du calendrier grégorien dans les années 1860, le temps vécu astrologique merina disparaît progressivement. Après le régicide de Radama II (1861-1863) et la conversion progressive d'une partie des élites merina au christianisme, la fonction monarchique tend à se séculariser. Rupture majeure, au moment où la monarchie brûle les reliques royales et se convertit au protestantisme en 1869, le *fandroana* célèbre désormais l'anniversaire de la reine Ranaivalona II (1868-1883), le 16 du mois d'Alahamady. Sous le règne de Ranaivalona III (1883-1897), la fête se fixe au 22 novembre du calendrier grégorien, jour anniversaire de la reine, achevant de réduire le pouvoir de l'astrologie et des ancêtres sur l'ordonnement du temps.

Les éléments entrant en scène dans le *fandroana* invitent à envisager cette fête comme profondément agraire¹³. La fête est initialement fixée à la lunaison la plus proche de l'équinoxe d'automne (austral), c'est-à-dire entre février et mars. Cette période correspond à la fin de la saison des pluies et la récolte du riz de deuxième saison (*vary vakiambiaty*). Son déplacement au mois de novembre dans la seconde moitié du XIX^e siècle correspond opportunément, en Imerina, au début de la saison des pluies. Le rituel de l'aspersion, au cœur du rite du *fandroana*, semble en effet inaugurer l'arrivée des pluies, et le renouveau qui en découle. La fin novembre clôt la saison sèche qui s'étend du mois de mars à octobre. C'est la période du repiquage du riz de deuxième saison qui précède de peu les récoltes de première saison (*vary aloha*), en décembre et janvier.

Outre cette modification calendaire qui engendre une vraie rupture civilisationnelle, la tradition du *fandroana* tend parallèlement à se réinventer politiquement au cours du siècle¹⁴. Alors que dans les années 1820, la céré-

11. François Callet, *Histoire des rois. Tantaran' ny andriana*, Tananarive, Éditions de la Librairie de Madagascar, 1974-1978 (rééd.), 4 vol.

12. Le calendrier malgache était organisé en 12 lunaisons de 28 jours chacune, soit 336 jours auxquels s'adjoignaient 18 jours intercalaires. L'année comptait donc 354 jours, d'où un important décalage entre le calendrier grégorien et le calendrier malgache, ce qui rend la datation peu évidente pour les périodes anciennes; Françoise Raison, «À Madagascar, le temps comme enjeu politique», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 36, 1981/2, p. 145.

13. Arnold Van Gennep, *Tabou et totémisme à Madagascar*, Paris, E. Leroux, 1904, p. 240 et suiv.

14. Le processus de mondialisation de la chronométrie et les évolutions de la représentation politique sont synchrones, comme dans d'autres régions du monde. Voir en particulier au Japon une évolution assez similaire : Shun'ya Yoshimi, «Les rituels politiques du Japon moderne. Tournées

monie suit le souverain dans ses pérégrinations¹⁵, elle se territorialise progressivement autour du géosymbole puissant que devient, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, *anatirova* (litt. « dans l'enceinte royale »), dans la haute-ville d'Antananarivo, et son palais central, Manjakamiadana (litt. : « le règne tranquille »), dont la construction débute en 1838¹⁶ (fig. 1 et 2). L'élection de ce complexe architectural somptuaire et monumental, dominant Antananarivo, comme cœur géographique du pouvoir royal, semble avoir délibérément fixé géographiquement le rite, ainsi que le souverain, ce qui constitue une nouveauté du XIX^e siècle. Dans une sorte de période de transition, du règne de Radama I^{er} jusqu'aux années 1870 au moins, le *fandroana* s'effectuait en double, d'abord dans la capitale politique d'Antananarivo, puis dans la capitale dynastique d'Ambohimanga. Après en avoir accompli la performance à Antananarivo, la personne royale reproduisait le rite dans son *tanindrazana* (litt. : « terre des ancêtres »). À la fin du siècle, en 1886, il apparaît pourtant que la monarchie, désormais chrétienne, a peu à peu négligé le rituel dynastique aux nécropoles d'Ambohimanga, pour privilégier les festivités tananariviennes, devenues véritablement nationales.

De même, la féminisation de la fonction monarchique, qui débute avec la mort du dernier roi titulaire de l'exécutif, Radama I^{er}, en 1828, accompagne la perte de pouvoir politique de la dynastie régnante au profit des *Hova* (groupe statutaire souvent traduit par « roturier ») de l'Avaradrano (Nord de l'Imerina), Tsimiamboholahy en tête, avec les « *Prime Ministers*¹⁷ » comme Rainiharo, Rainivoninahitriniony puis Rainilaiarivony. L'assimilation de la cérémonie, surtout dans le regard des étrangers, au « bain de la reine » semble annoncer ici aussi une réduction de la cérémonie à la célébration du corps sacré monarchique, et dans le second XIX^e siècle, particulièrement des souveraines. Certains spectateurs allaient jusqu'à assimiler la souveraine Ranavalona III à une véritable madone¹⁸. Cette féminisation est politique-

impériales et stratégies du regard dans le Japon de Meiji», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 50, 1995/2, p. 341-371. Sur les évolutions de la symbolique du corps royal au Japon : Éric Seizelet, « Corps impérial, corps souffrant au Japon : l'empereur Meiji et la médecine occidentale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 66, 2019/1, p. 27-51.

15. Comme l'attestent les journaux de James Hastie, conseiller militaire de Radama I^{er} : Pier M. Larson, « A Cultural Politics of Bedchamber Construction and Progressive Dining in Antananarivo: Ritual Inversions During the Fandroana of 1817 », art. cit., p. 239-269.

16. Didier Nativel, *Maisons royales, demeures des grands à Madagascar. L'inscription de la réussite sociale dans l'espace urbain de Tananarive au XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 2005, p. 88 et suiv.

17. Sous l'influence culturelle et politique anglaise, les fonctions politiques et militaires malgaches reprenaient souvent des termes anglais, parfois « malgachisés » : « *Prime Minister* », « *Goverinora* », « *Komandy* », « *Kapiteny* », etc. Pour les usages et les représentations globalisés des fonctions de pouvoir en Afrique (de l'Est) : Jeremy Prestholdt, *Domesticating The World. African Consumerism and the Genealogies of Globalization*, Berkeley, University of California Press, 2008.

18. « Elle a revêtu une robe de cour à longue traine (elle vient de Paris), en velours cramoisi brodé d'or ; sur sa tête est la couronne royale, à son cou scintille une splendide rivière de diamants, et ses poignets sont chargés de lourds bracelets d'or ; on dirait une idole, et, en effet, à ce moment, elle est bien l'idole de son peuple. Moment impressionnant à la vérité, quoiqu'on en ait dit et qui revêt un caractère symboliquement religieux », pouvait ainsi écrire : Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, Tananarive, Imp. Pitot de la Beaujardière, 1932, p. 140.



Figure 1 : Manjakamiadana, le « règne tranquille » (Manjakamiadana) : centre géographique du pouvoir dynastique merina depuis le souverain Andrianampoinimerina. La photo est prise avant la construction de l'enceinte en pierre qui donnera au palais son architecture définitive. (William Ellis, c. 1855, Musée Royal de l'Ontario).

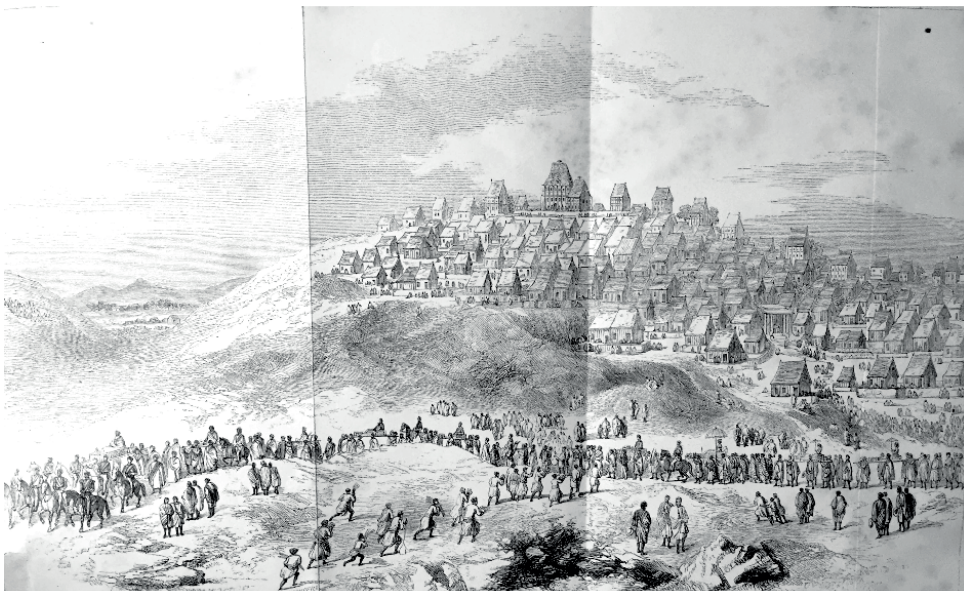


Figure 2 : "Antananarivo, the Capital of Madagascar, with the Procession of Prince and Princess Royal Passing Along the Eastern Side of Capital". (William Ellis, *Three Visits to Madagascar During the Years 1853-1854-1856*, London, J. Murray, 1858).

ment synonyme de la montée en puissance d'un exécutif, tenu par les *Hova* d'Ifaly. À mesure que le corps sacré des reines est attaché aux lieux sacrés, et que celles-ci deviennent les épouses des « *Prime Ministers* » *hova*, qui occupent les places de princes consorts, se lit la perte du pouvoir de la dynastie royale sur l'exécutif. Cette féminisation s'intègre d'autant mieux dans l'idéologie monarchique malgache qu'elle rejoint des conceptions classiques, selon lesquelles le « bon arbitre » doit présenter la figure de l'impuissance absolue, proche de celle des rois-femmes évoquées par Jean Bazin au Mali, ou encore celle du souverain-enfant bien décrite par David Graeber¹⁹. La fonction monarchique se réduit peu à peu à incarner la dimension sacrée d'un pouvoir dynastique, qui se délégitime lui-même en se christianisant, ce qui n'est pas sans causer une faille profonde dans la société merina²⁰.

La personne royale et son peuple

Le rite lui-même évolue au cours du siècle, marquant probablement une transformation structurelle de la souveraineté merina. Alors que la cérémonie semble avoir été d'usage quasiment privé ou en tout cas réservée aux lignages aristocratiques les plus importants, selon les témoignages de voyageurs européens comme James Hastie, aide de camp britannique du roi Radama entre 1817 et 1827²¹, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le *fandroana* tend à s'articuler de plus en plus autour d'une double direction : il continue à s'orienter, d'une part, vers l'aristocratie et les représentants des dignitaires étrangers (ambassadeurs, grands marchands), mais aussi d'autre part vers le peuple « libre » (*vahoaka*). Le rite prend ainsi une dimension populaire qui s'accroît au cours du siècle. La publicité du rite, les solennels *kabary* (discours publics) adressés aux foules rassemblées sur la place d'Andohalo manifestent en effet une ouverture à l'ensemble de la population qui va bien au-delà de la haute aristocratie. La grande exposition du souverain, paré de tous les atours de la splendeur monarchique, et la mise en scène de plus en plus flamboyante entourant ses prises de parole publique confortent l'hypothèse que la monarchie malgache du dernier tiers du XIX^e siècle, tout comme la monarchie britannique à la même époque se donne d'autant plus à voir qu'elle incarne progressivement, non plus le pouvoir exécutif, mais la nation,

19. Jean Bazin, « Princes désarmés, corps dangereux. Les "rois-femmes" de la région de Segu », *Cahiers d'études africaines*, vol. 28, n° 111-112, 1988, p. 375-441 ; David Graeber, « Le peuple, nurse du roi. Notes sur les monarques enfants dans le centre de Madagascar », in Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Jean-Michel Wachsberger (dir.), *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*, Paris, Karthala-IRD, 2018, p. 171-199 ; David Graeber, « Notes on the Politics of Divine Kingship: Or, Elements for an Archaeology of Sovereignty », in David Graeber et Marshall Sahlins, *On Kings*, Chicago, Hau Books, 2017, p. 377-465.

20. La conversion de la dynastie régnante et la destruction des reliques en 1869 sont considérées comme des profanations par une partie des Merina, ce qui occasionnera une perte de légitimité dans le dernier tiers du siècle et sera une des causes de la guerre civile dite « insurrection des Menalamba » qui éclate au lendemain de la conquête française : Stephen Ellis, *L'Insurrection des Menalamba : une révolte à Madagascar (1895-1898)*, Paris, Karthala/Antananarivo, Ambozontany, 1998.

21. Pier M. Larson, « A Cultural Politics of Bedchamber Construction and Progressive Dining in Antananarivo: Ritual Inversions During the Fandroana of 1817 », art. cit., p. 239-269.

ce que la féminisation de la monarchie facilite. Comme au Royaume-Uni, le pouvoir des rois semble avoir été échangé contre leur popularité, et la fonction sociale du souverain consiste désormais à incarner la nation malgache aux yeux du peuple et du monde²².

Si la population n'est pas invitée directement dans le palais de Manjakamiadana, des représentants des *fokonolona* sont invités (*tompon'jato* et *tompon'arivo*) et assistent au rituel. Un des moments les plus importants du rituel est l'adresse solennelle faite au peuple, en dehors du palais. Au début des festivités, le souverain s'expose sur la place d'Andohalo, dans la haute ville d'Antananarivo, non loin du *rova* (palais royal). Calixte Savaron, militaire français qui a décrit avec minutie les cérémonies royales à l'époque du protectorat français (1886-1895), décrit ainsi la prise de parole publique de la reine Ranavalona III, en 1886 (fig. 3) :

[à Andohalo] le peuple acclame longuement la souveraine jusqu'à son arrivée près de la place sacrée. Chacun prend sa place, puis le Premier ministre descend de son *filanjana*²³. La reine habillée de rouge, sous un manteau brodé d'or, la couronne sur la tête, entre dans le carré où le Premier ministre la reçoit à genoux lorsqu'elle descend de son *filanjana*, pour la conduire sur la pierre sacrée où tout le monde peut la voir immobile pendant qu'on joue l'air royal. [...] La foule se prosterne et pousse des cris de joie. [...] Elle est conduite sur un trône qu'on a improvisé. Là elle reçoit les hommages des principaux de ses sujets qui viennent tour à tour lui offrir le *hasina*²⁴. Puis elle prononce quelques paroles pour remercier son peuple qui y répond par des cris frénétiques; le Premier ministre parle à son tour, il prononce un discours entrecoupé de « fa tsy izay ? » (est-ce bien cela?), auxquels la foule répond par des « izay » tonitruants. On joue l'air royal que chacun accompagne en tapant des mains, le Premier ministre compris, et enfin, après une dernière démonstration de joie, le cortège se reforme²⁵[...].

Le peuple est compris comme une entité collective, qui entretient un lien de parenté avec le souverain, comme en témoigne cet extrait d'adresse royale au peuple de 1889 :

22. David Cannadine, "The Context, Performance and Meaning of Ritual: The British Monarchy and the 'Invention of Tradition', c. 1820-1977", in Eric Hobsbawm et Terence Ranger (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 101-165.

23. *Filanjana* : « Palanquin ».

24. Le terme de *hasina* est éponyme, il désigne à la fois une « vertu intrinsèque ou surnaturelle qui rend une chose bonne et efficace en son genre » : Joseph Webber, *Dictionnaire Malgache-Français rédigé selon l'ordre des racines, par les missionnaires catholiques de Madagascar et adapté aux dialectes de toutes les provinces...*, Île Bourbon, Établissement malgache de Notre-Dame de la Ressource, 1853; et une taxe de reconnaissance de cette vertu, apanage du souverain. Pour plus de détails sur le *hasina* : Maurice Bloch, "The Symbolism of Money in Imerina", in Jonathan Parry et Maurice Bloch (eds.), *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 165-190.

25. Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, op. cit., p. 59.



Figure 3 : « Kabary de la reine Ranavalona III à Andohalo », sd., c. 1895
(DEFAP, Album Delord 1, MGPP163).

Écoutez ce que j'ai à vous dire, peuple; vous vous êtes réunis et vous n'avez pas manqué à mon appel; car convoqués le jour, vous venez le jour; convoqués la nuit, vous venez la nuit, et vous me traitez comme m'aurait traitée Andrianampoinimerina, Radama, Ranavalomanjaka, Rasoharina et Ranavalona. Je vous en remercie; que Dieu vous protège²⁶.

Bien que la cérémonie du palais de Manjakamiadana ne rassemble que des dignitaires triés sur le volet, elle ne peut s'accomplir sans la réactualisation du lien politique qui unit la personne royale au peuple. L'étiquette suit une alternance entre rites quasi privés, destinés aux dignitaires et aux parents du souverain et manifestation publique dans le cadre d'un rite collectif. Après avoir procédé au rituel de l'aspersion des notables rassemblés dans la salle protocolaire du palais de Manjakamiadana, la personne royale sort au seuil du palais pour l'aspersion symbolique du peuple :

Elle se dirige vers la porte de l'Ouest [du palais de Manjakamiadana], où elle s'arrête, sa silhouette hiératique se découpant sur le sombre de la nuit, image inoubliable. C'est au tour du peuple de recevoir le *fafirano* (bénédiction par aspersion) de sa souveraine. Elle adresse d'abord quelques paroles

26. « Décret royal de Ranavalomanjaka », *Le Progrès de l'Imerina*, 17 novembre 1889, cité in Élie Colin et Pierre Suau, *Madagascar et la mission catholique*, Paris, Sanard et Derangeon, 1895, p. 166.

au peuple et aux soldats massés devant le palais, ensuite elle fait sur eux le *fafirano*. Alors ce sont des *hoby* et des cris d'allégresse, des chants et des battements de mains au-dedans et au dehors. Nouvelles salves d'artillerie et de mousqueterie, toutes les musiques jouent. Les canons d'Ambodinandohalo répondent et c'est un immense cri par tout Tananarive²⁷.

Le dialogue ainsi établi entre le souverain et le peuple s'inscrit dans l'idéologie de la souveraineté malgache, dont l'invention est, selon le mythe, liée au « pouvoir sur la parole » (*tompon'ny teny*) du *kabary* par le souverain. Les propos attribués à Ralambo constituent l'archétype de cette idéologie : « Il y a un maître des paroles, il y a quelqu'un qui répond. C'est ce maître des paroles qui dirige le royaume ; quant à celui qui répond au *kabary*, c'est la preuve publique qu'il est soumis²⁸. »

Le *fandroana* apparaît comme le lien dialectique qui unit le souverain et le peuple libre. La photographie ci-dessous, prise juste avant la conquête de Madagascar par la France (fig. 3) illustre bien le protocole observé dans les grands *kabary* royaux. Le peuple en masse, vêtu du *lamba* (toge en coton), est rassemblé sur la place d'Andohalo, dans la haute ville d'Antananarivo. La reine, habillée à l'européenne, est installée sur un trône, sous un dais et un parasol, *regalia* classiques des monarchies d'Afrique de l'Est et d'Asie du Sud-Est. Les ministres et proches de la reine, habillés à l'européenne, les soldats en uniformes européens également, encadrent le corps de la reine.

En analysant de près les archives de la comptabilité du *fandroana*, je propose dans la seconde partie de cet article d'aborder la formidable ingénierie politique de ce rituel, à travers les différentes prestations qui y étaient versées.

L'ÉCONOMIE TRIBUTAIRE DU *FANDROANA*

Circulation et redistribution dans le royaume

Au cours du XIX^e siècle, l'ordre des valeurs économiques change à Madagascar. L'économie politique, essentiellement portée par la dimension symbolique des dons/redistributions et celle des prestations et services devient davantage marchande et monétaire. Cette mutation n'est pas sans causer une profonde mutation du contrat social liant pouvoirs monarchiques et groupes lignagers. L'essentiel des ressources de l'État royal merina provenait d'un système tributaire, en particulier en Imerina *enin-toko* (*l'Imerina des six districts*),

27. Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, op. cit., p. 140.

28. Texte malgache original : « Misy tompon'ny teny, dia misy mamaly. Izay tompon'ny teny no mitondra ny fanjakana ; ary ny olona kosa mamaly kabary, fanehoana fa mpanoa », in S. J. Antoine Rahajarizafy, *Ny Kabary, Ny Tantarany, Ny Fombany*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1969, cité in Paul Ottino, « L'ancienne succession dynastique malgache (l'exemple merina) », in Françoise Raison-Jourde (dir.), *Les Souverains de Madagascar : l'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, op. cit., p. 223-263.

cœur du royaume, mais aussi dans les différentes provinces *tanindrana*²⁹. Les communautés devaient verser régulièrement aux représentants locaux du pouvoir ou parfois directement au souverain, lors du *fandroana*, des biens en nature ou en numéraire. Le principal impôt tributaire était le versement du *hasina*, en reconnaissance de la vertu du souverain, prestation généralement composée d'une piastre non coupée (*vola tsivaky*), offerte au souverain par les groupes lignagers libres³⁰. D'autres types de prestations s'intégraient aussi dans cette organisation tributaire.

Lors du *fandroana*, des centaines de bœufs étaient portées dans les parcs royaux par les collectivités pour y être soit sacrifiés et offerts aux commensaux, soit redistribués à des groupes directement au service de la reine, notamment des serviteurs royaux³¹, et en même temps, des liens économiques d'échanges interrégionaux consolidaient le territoire politique de la monarchie à l'occasion du rituel. À côté des prestations d'usage étaient aussi offerts des tributs en nature. Des communautés relativement éloignées de la capitale, comme certains lignages Sihanaka (lac Alaotra), organisaient annuellement pour le *fandroana* des convois pour acheminer du bois de chauffe et du poisson séché. D'après un administrateur français qui écrivait trois ans après la conquête, les Marofotsy et les Sihanaka convoyaient ainsi à chaque voyage, pas moins de « 2 800 rondins de bois d'une brasse de long³² ». Les groupes de serviteurs royaux (*mainty*) Manisotra, Anosivola et Anativola apportaient chacun une centaine de nattes de belle facture au palais³³. Les groupes Bezanozano fournissaient des *zozoro* (herbacée de type souchet appréciée pour la vannerie) ainsi que des nattes en grande quantité³⁴. D'autres, comme les Zafimamy d'Anjozorobe (Nord de l'Imerina), devaient apporter du miel au souverain lors du *fandroana*³⁵. Ces obligations produisaient une atmosphère véritablement nationale, unique en son genre, mettant en relation des ressortissants de régions très éloignées les unes des autres :

29. Les provinces « du dehors », c'est-à-dire, hors Imerina. Ce terme désignait les provinces assujetties à l'autorité d'Antananarivo. Voir Simon Ayache, « Pouvoir central et provinces sous la monarchie merina au XIX^e siècle », in Jean Devisse et al., *2000 ans d'histoire africaine. Le sol, la parole et l'écrit, Mélanges Raymond Mauny*, t. 2, Paris, SFHOM, 1981, p. 835-856 ; Samuel F. Sanchez, « État marchand et État agraire dans l'Océan Indien occidental : le sultanat de Zanzibar et le royaume de Madagascar (1817-1874) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 128, 2015, p. 37-57.

30. Le tribut *hasina*, tient son nom de la force surnaturelle éponyme. Pierre Pacaud, « Le *hasina* : monnaie, parole, regard : Principe de l'échange et reproduction sociale à Madagascar », *L'Homme*, n° 162, 2002, p. 181-196.

31. Louis Catat, *Voyage à Madagascar*, Paris, Hachette, 1895, p. 270.

32. Lt Boissarie, « Le pays Sihanaka ou cercle d'Ambatondrazaka. Aperçu historique et progression de l'influence française », *Notes, reconnaissances et explorations*, vol. 4, 1898, p. 1046.

33. Georges-Sully Chapus et Gustave Mondain, *Rainilaiarivony, un homme d'État malgache*, Paris, Diloutremer, 1953, p. 275.

34. Lt Vallier, « Le pays Bezanonozano ou cercle de Moramanga. Étude historique », *Notes, reconnaissances et explorations*, vol. 4, 1898, p. 1597.

35. Lt Lefèvre et al., « Le cercle d'Anjozorobe ou pays des Mandiavato », in *ibid.*, p. 1438.

Ce matin du 22 novembre [1886], il y a une animation extraordinaire par toute la ville. Il est venu des délégations de toutes les contrées apportant les offrandes imposées comme redevances. Zafimamy, Sakalava, Marofotsy, Sihanaka, Bezanozano, Betsimisaraka, Taiva, Betsileo, Tanala, etc., chacun apporte la production spéciale à son pays : nattes, miel, pintades, cailles, perdrix, écrevisses, crevettes, etc., jusqu'à des fagots d'un bois particulier qui brûle sans fumée. C'est un défilé interminable de groupes qui se dirigent vers le Palais³⁶.

Le *fandroana* manifeste le rattachement des différents segments de la société à la suzeraineté de la dynastie merina. Il met en scène la dignité des sujets libres, (*andriana, hova, mainty*) qui sont admis à actualiser le contrat social qui les lie au pouvoir monarchique. Au contraire, les *andevo* (litt. : « esclaves »), propriétés mobilières des libres, non fixés territorialement, sans ancestralité et donc indignes, n'étaient pas concernés par les tributs et les corvées dus au souverain, puisqu'ils étaient considérés comme des êtres totalement étrangers au corps social.

Préséance et tribut d'argent : hasina et isan'aina

Le tribut touche les sujets à deux niveaux : d'abord à travers leur appartenance aux lignages libres qui avaient l'honneur de verser tribut (*hasina*) ; ensuite, au niveau individuel, à travers le paiement d'un impôt très symbolique (*isan'aina* : litt. : « par âme »). Le rituel articule le versement de ces prestations à des contre-dons symboliques et matériels offerts par le souverain aux sujets, à travers notamment la distribution du cheptel et de très nombreux cadeaux en nature, notamment des tissus et des objets, issus des droits de douane, aux catégories lignagères et statutaires³⁷.

Le *hasina* prend dans le *fandroana* une spécificité particulière, puisqu'il est parfois désigné sous le nom de *hasimbe* (litt. : « grand *hasina* ») ou *hasimpandroana* (litt. : « *hasina* du bain »). Il se distingue du *hasina* commun, don symbolique d'une piastre que les délégations en visite remettent à toute occasion (et pas seulement lors du bain royal) au souverain ou son représentant. Ainsi les représentants du pouvoir royal dans les différents chefs-lieux (*renivohitra*) du royaume percevaient-ils le *hasina*, à chaque visite de délégations lignagères, ou d'étrangers débarquant dans les ports pour y faire du commerce. Il est probable que la monétarisation de l'économie malgache ait vulgarisé l'usage du *hasina*, alors qu'initialement il se cantonnait aux cérémonies du *fandroana*. Le *hasina* est la prestation monétaire centrale dans le rituel et garde une symbolique toute particulière. Comme en témoignent les

36. Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, op. cit., p. 56.

37. Voir pour l'usage des cadeaux protocolaires (tissus de soie) : Sarah Fee et Bako Rasoarifetra. "Recipes from the Past: Highland Textile Dyes in 19th Century Merina Sources", *Études Océan Indien*, n° 42-43, 2009, p. 143-174.

sources comptables du royaume, la prestation est généralement versée par les représentants des groupes lignagers sous la forme d'une piastre entière, non coupée (*vola tsy vaky*). La cérémonie de remise du *hasimbe* suivait un protocole strict : les groupes dépendant de la maison royale (*anatirova*) et les lignages de haut rang de l'aristocratie (*zanak'andriana* et *vadin'andriana*) s'engageaient les premiers dans la cérémonie de remise de la piastre en argent non coupée, suivis, par ordre de préséance, par les autres lignages aristocratiques, les roturiers (*hova*), enfin les représentants des communautés étrangères, qui offraient, eux-aussi, la piastre au souverain³⁸. Ainsi, apparaissent chaque année dans le rôle des paiements du *hasina*, aux côtés de divers groupes statutaires, les *angilisy* (Anglais) et les *frantsay* (Français), deux communautés européennes de plus en plus influentes à la cour d'Antananarivo. Enfin les différentes délégations des communautés lignagères (nobles assujettis *zanak'andriana* et groupes roturiers *vohitry*) des territoires *tanindrana* (litt. : « provinces de l'extérieur ») déposaient également le *hasina*, par le biais de délégations ou dans les chefs-lieux de province.

Cet ordre de préséance, bien décrit par les étrangers, était inscrit dans l'espace, suivant les principes astrologiques du *vintana* (litt. : « destins »). L'organisation spatiale du rituel, dans la grande salle du palais, répondait à cet ordonnancement cosmologique, associant l'astrologie aux positions sociales des groupes lignagers. Comme on le voit bien sur le plan suivant (fig. 4), établi à partir du témoignage de Calixte Savaron, la personne royale se situait au Nord-Est du palais, dans le coin sacré des ancêtres (*alahamady*), entourée par ses proches parents et ses serviteurs les plus dévoués³⁹. L'aristocratie était installée au Nord-Ouest (*adijady*), tandis que le peuple et les délégations étrangères étaient placés au Sud-Est (*Adimizana*), orientation moins propice⁴⁰.

Cette organisation protocolaire apparaît dans les archives de comptabilité du *fandroana* et exprime très nettement l'ordre socio-politique et géopolitique du royaume. Les registres conservés aux Archives nationales de Madagascar sous la cote EE *Momba ny vola* (litt. « à propos de l'argent ») compilent en effet, pour certains d'entre eux, les comptes des prestations versées pendant la cérémonie. Il s'agit d'une comptabilité relativement scrupuleuse, qui enregistre chronologiquement les versements, au fur et à mesure de la cérémonie. L'archive reprend donc l'ordre protocolaire du versement des prestations, d'abord du *hasina* pour les groupes d'ancestralité regroupés en provinces, ou désignés nominalement quand ils étaient versés par de hauts personnages ; ensuite du *isan'aina* pour les provinces et les *toko* de l'Imerina.

38. Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, op. cit., p. 56 ; voir aussi une description très proche in Marius Cazeneuve, *À la cour de Madagascar. Magie et diplomatie*, Paris, Delagrave, 1896, p. 285 et suiv.

39. *Ibid.*, Calixte Savaron, p. 56.

40. Sur les principes du *vintana* : Jean-François Rabedimy, « Vintana-Andro. Le destin et les jours. Un mode de représentation du monde dans l'ancienne société sakalava du Menabe à Madagascar », Thèse de troisième cycle, sous la direction de Georges Condominas, Paris, EHESS/Orstom, 1980.

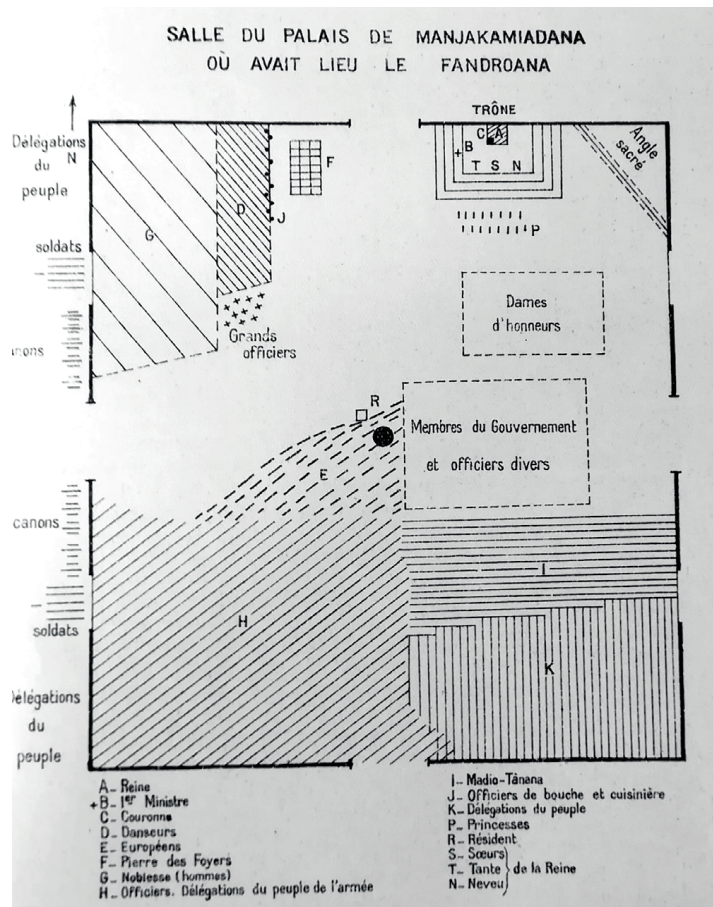


Figure 4 : « Salle du Palais de Manjakamiadana où avait lieu le Fandroana » (source : Calixte Savaron, *Mes souvenirs avant et après la conquête (1885-1898)*, op. cit., pl. x).

La source, à travers sa taxonomie, constitue l'archive de cette carte politique et culturelle qu'est le *fandroana*.

L'organisation sociopolitique du royaume se lit ainsi clairement dans les registres comptables du *fandroana* entre les années 1863 et 1870. Trois types de prestations sont enregistrés dans les registres : le *hasina* ou *hasimbe* ; le *solon'ombivolavita* (litt. « substitut de bœuf *volavita* »), qui remplace le tribut en bœuf *volavita*⁴¹ que les délégations *tanindrana* ne pouvaient dans la pratique amener sur place, contrairement aux groupes *merina*. Enfin, le *isan'aina*, l'impôt « par âme », qui était versé par les représentants des communautés villageoises d'Imerina (*fokonolona*), dont la contribution variait en fonction de la position, en territoire *menabe* (territoire royal) ou *menakely* (« fief » appartenant à un seigneur *tompomenakely*). L'*isan'aina* payé par les provinces *tanindrana* provenait essentiellement de l'administration des *renivohitra* (litt. « cité mère » : chef-lieu). L'essentiel de la fiscalité prélevée dans les provinces servait sur place à faire vivre l'appareil militaro-administratif du royaume.

41. *Omby vola vita* : bœuf destiné au sacrifice (*joro*). Il se caractérise par une robe noire tachetée de blanc au front, sur la bosse, la queue et les pattes.

Le royaume concentrique

L'organisation des registres de comptabilité publique merina atteste que le royaume était envisagé non pas comme un territoire spatial plan et homogène, de type westphalien⁴², mais comme un espace social en réseau, très hiérarchisé. Il est perçu comme une succession de cercles concentriques, entourant la personne royale et les cases à reliques dynastiques, épiceintre incarné du pouvoir⁴³. Au centre de ce système, *mianakavy* (litt. « famille »), la famille royale, composée des *zanak'andriana* (litt. « princes de sang ») et *vadin'andriana* (litt. « époux de souverain »), constitue l'unité la plus prestigieuse. *Anatirova*, le collectif de l'enceinte royale, qui comprend l'ensemble de la maison royale, y compris les serviteurs royaux de statut *mainity*, occupe le second cercle, immédiatement autour du souverain. Ce cercle « protège » le souverain du reste de la société⁴⁴. Ensuite, les grands lignages *hova* installés directement autour du *rova*, à savoir principalement les familles roturières de conseillers politiques auprès de la personne royale, en particulier les Tsimahafotsy Andrefandrova (groupe *hova* d'Ambohimanga, dans l'Avaradrano) et surtout, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Tsimiamboholahy Andafiavaratra (groupe *hova* d'Ilafy, dans l'Avaradrano). Puis viennent les grands lignages aristocratiques descendants des rois déchus de l'Imerina d'avant l'unification par Andrianampoinimerina (par ordre de préséance : Zazamarolahy, Andriamasinavalona, Andriantompokoindrindra, Andrianamboninolona, Andriandranando, Zanadralambo). Viennent alors les groupes statutaires non ancrés territorialement, mais directement liés à la royauté : les *mainity*, notamment Tsiarondahy et Tsimandoa qui, statutairement rattachés à la dépendance des rois, n'en disposaient pas moins de positions centrales dans l'organisation administrative, en tant que conseillers, serviteurs, ou messagers royaux.

Faisant suite à ces groupes sociaux spécifiques, viennent les circonscriptions de l'Imerina *enin-toko*, regroupées dans les registres de comptabilité sous l'appellation *ny akaiky* (litt. : « le proche »). L'Imerina se divise lui-même en *toko*, c'est-à-dire en districts, fédérations de groupes lignagers ancrés territorialement et tous liés à la royauté par des liens de sujétion imprimés dans

42. Voir l'introduction du dossier.

43. Notre analyse va dans le sens des hypothèses formulées par Paul Ottino, et plus récemment par Solofo Randrianja et Stephen Ellis, sur le caractère concentrique des souverainetés malgaches, et leur éventuelle filiation idéologique avec celles de l'Asie du Sud-Est : Paul Ottino, *L'Étrangère intime. Essai d'anthropologie de la civilisation de l'ancien Madagascar*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1986, 2 vol. ; Solofo Randrianja et Stephen Ellis, *Madagascar: A Short History*, Chicago, University of Chicago Press, 2009.

44. Les groupes de serviteurs royaux se retrouvent aussi dans les systèmes monarchiques sakalava de l'Ouest : Gillian Feeley Harnik, "The king's Men in Madagascar. Slavery, Citizenship and Sakalava Monarchy", *Africa: Journal of the International African Institute*, vol. 52, 1982/2, p. 31-50.

l'ordre de la parenté. Ces districts sont eux-mêmes organisés hiérarchiquement, selon un ordre de prestige lié à l'ancestralité et donc *in fine* aux rapports de forces politiques internes à la société merina. L'Avaradrano, « l'aîné de l'Imerina » (*zokin'imerina*) est le premier d'entre tous, abritant Ambohimanga, capitale d'Andrianampoinimerina et berceau de la monarchie merina ainsi que les *tanindrazana* (litt. : « terre des ancêtres ») des lignages *hova* proches du pouvoir. Viennent ensuite, le Sisaony, le Marovatana, l'Ambodirano, le Vonizongo, et enfin la région méridionale de l'Imerina, le Vakinankaratra (fig. 5). L'Imerina est de fait l'espace social tiers, dominé par l'Avaradrano, qui succède à la royauté et au monde de la haute aristocratie dans la représentation hiérarchique du royaume (fig. 6). Il est considéré comme la base territoriale du royaume. L'Imerina se distingue clairement des provinces *tanindrana*, lointaines, dont les aristocraties, au mieux entrées dans la classe des *zanak'andriana*, c'est-à-dire d'aristocratie cadette, bénéficient d'une relative autonomie ou au pire sont totalement anéanties, victimes d'un déclassement dû à la défaite et à la capture de leurs reliques par l'administration royale⁴⁵.

L'argent du fandroana

Le revenu total des prestations versées lors des cérémonies des années 1860 ne dépassait guère une somme approximative d'un millier d'*ariary*⁴⁶, soit environ 5 000 francs argent de l'époque. En 1863, le cumul du *hasina*, des prestations de *solon'ombivolavita* et du *isan'aina* équivalent à 999 piastres. Le *fandroana* de 1870 rapporte 1 122 piastres. On remarque d'ailleurs une grande stabilité des versements dus par les groupes jusqu'aux années 1890, ce qui semble accréditer l'idée d'une relative stabilité des hiérarchies lignagères sur la période⁴⁷.

Le *hasina*, comme l'*isan'aina*, par nature n'évoluent pas. Ce sont des sommes fixes et symboliques d'une seule piastre non coupée pour le *hasina* et d'un *variraiventy* (1/720^e de piastre) pour le *isan'aina*, quelles que soient les variations de l'économie. Les sommes collectées, autour d'un millier d'*ariary* chaque année, peuvent sembler modiques, mais rapportées au coût de la vie à Madagascar dans les années 1860, elles ne sont toutefois pas insignifiantes (fig. 7). En effet, en 1870 sur le marché d'Antananarivo, pour une piastre on

45. Marie-Pierre Ballarin, *Les Reliques royales à Madagascar : source de légitimation et de pouvoir, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Karthala, 2000.

46. L'*ariary* correspond à une piastre en argent de 27 grammes. Le royaume ne frappait pas de monnaie. Différentes pièces en argent étaient en circulation (thalers de Marie Thérèse, piastres mexicaines ou espagnoles, francs français, dollars américains). Ces monnaies étaient soit utilisées dans leur intégralité (*vola tsy vaky*), soit découpées en subdivisions allant jusqu'au 1/720^e de piastre (*variraiventy* : litt. « unité d'un riz », c'est-à-dire le poids d'un grain de riz!). Susan Kus et Victor Raharijaona, " 'Desires of the Heart' and Laws of the Marketplace: Money and Poetics, Past and Present, in Highland Madagascar", *Research in Economic Anthropology*, vol. 27, 2008, p. 149-185; Jacques Dez, « Monnaie et structures traditionnelles à Madagascar », *Cahiers Vilfredo Pareto*, t. 8, n° 21, 1970, p. 175-202.

47. Revenus du *fandroana* (1863-1869), ARM, EE1, 1863-1867.



Figure 5 : L'Imerina *enin-toko*
 (Source : Françoise Raison-Jourde, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle. Invention d'une identité chrétienne et construction de l'État, 1780-1880*, Paris, Kartala, 1991).

Figure 2.
 Les divisions territoriales de l'Imerina à la fin du XIX^e siècle

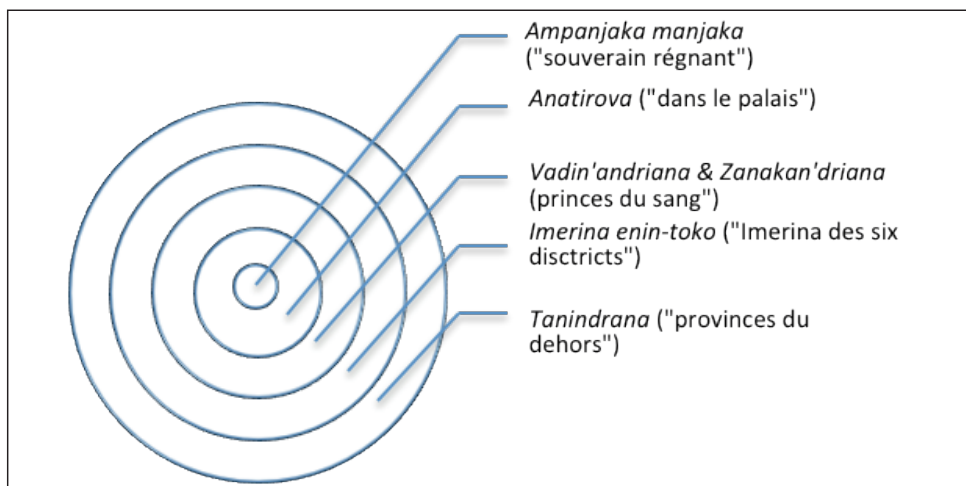


Figure 6 : Schéma de la représentation du pouvoir merina selon les registres de comptabilités du fandroana
 (Schéma réalisé par l'auteur d'après : Archives de la République de Madagascar [ARM, EE1], *Fandroana 1863-1870*).

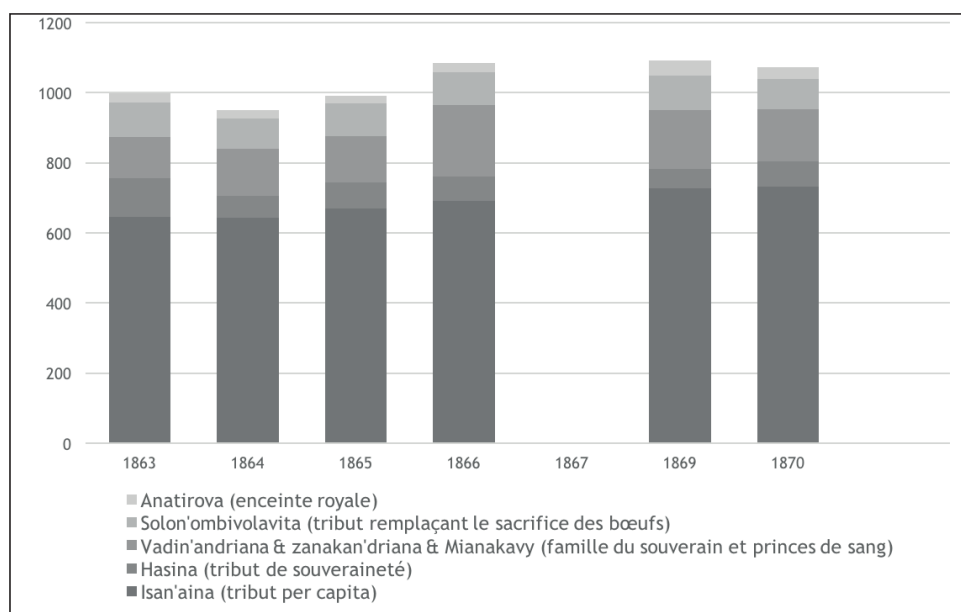


Figure 7 : Décomposition des revenus du fandroana (1863-1870)
(Graphique réalisé par l'auteur d'après : ARM, EE1, *fandroana* 1863-1870).

pouvait obtenir près de 240 litres de riz décortiqué⁴⁸. Les revenus du *hasina* étaient cependant tout à fait anecdotiques, comparés aux revenus d'autres taxes à objectif ciblé, comme le *vola amidy basy* (« argent pour acheter des fusils ») qui frappait les propriétaires d'esclaves, les droits d'enregistrement des circoncisions et des mariages, les taxes sur les rizières (*hetra* et *isam'pan-gady*) et bien sûr les taxes douanières, qui constituaient la première source de numéraire de l'État royal au XIX^e siècle⁴⁹. Il est nécessaire de rappeler que l'essentiel des ressources de la monarchie provenait certainement de la corvée, le *fanompoana* (litt. « service ») dû au souverain par les sujets libres⁵⁰. La symbolique du *fanompoana* consistait aussi à matérialiser le lien d'obligation des libres vis-à-vis du souverain et à affirmer leur statut, distinct de celui des esclaves (*andevo*), non soumis aux *fanompoana*⁵¹.

En examinant de près les registres du *fandroana* sur la période 1863-1870, il apparaît qu'en proportion, l'essentiel des revenus de la cérémonie provient

48. Jacques Dez, « Considérations sur les prix pratiqués à Tananarive en 1870 », *Bulletin de l'Académie malgache*, t. 40, 1962, p. 42-61.

49. Samuel F. Sanchez, « De l'État royal à l'État colonial. Crises économiques et fiscales à Madagascar (fin XIX^e-début XX^e siècles) », in Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Jean-Michel Wachsberger (dir.), *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*, op. cit., p. 101-126; Samuel F. Sanchez, « L'État et les matières premières à Madagascar. Éléments historiques sur le contrôle du commerce extérieur par l'État (XIX^e-XX^e siècle) », *Afrique contemporaine*, n° 251, 2014/3, p. 157-166.

50. Gwyn Campbell, « Slavery and *Fanompoana*: The Structure of Forced Labour in Imerina (Madagascar), 1790-1861 », *The Journal of African History*, vol. 29, 1988/3, p. 463-486.

51. Françoise Raison-Jourde, « Le travail et l'échange dans les discours d'Andrianampoinimerina (XVIII^e siècle) », in Michel Cartier (dir.), *Le Travail et ses représentations*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1984, p. 225-273.

de l'*isan'aina*. À lui seul, sur tout le territoire contrôlé par le gouvernement malgache, il rapporte environ 65 % des ressources du *fandroana*, tandis que le *hasina* n'apporte qu'entre 5 à 10 % des revenus sur le même territoire. L'importance du « tribut individuel » dans les recettes démontre que la cérémonie, bien que très liée à la haute aristocratie, aux dignitaires roturiers et à la maison royale, n'en reste pas moins une matérialisation du lien direct entre le souverain et le peuple libre. Les dons versés par les dignitaires et les groupes statutaires privilégiés apportent en effet 10 à 15 % des ressources de la cérémonie, ce qui démontre l'importance de ces catégories, mais en relative en même temps la primauté. Le *fandroana* n'est pas uniquement une fête de la haute aristocratie mais bien une cérémonie qui vise à articuler toutes les sphères sociales : lignagères, statutaires, socio-professionnelles et régionales, autour de la personne royale.

Une cartographie tributaire

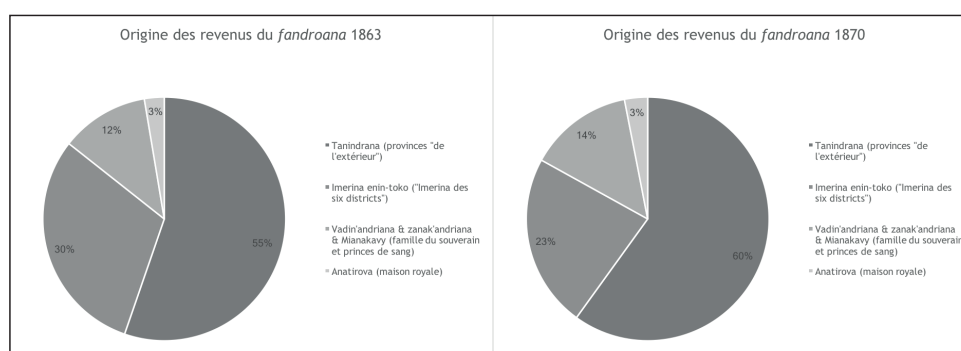


Figure 8 : Origine des revenus du *fandroana* 1863 et 1870 (Graphique réalisé par l'auteur d'après : ARM, EE1, *fandroana* 1863-1870).

Les ressources en numéraire collectées lors de la cérémonie reflètent l'origine géographique des dons. Cela contribue à établir une nouvelle lecture géopolitique de Madagascar à l'époque royale. L'importance des provinces *tanindrana* est manifeste (fig. 8). En 1863, les provinces *tanindrana* fournissent 55 % des prestations du *fandroana*, tandis que les *toko* de l'Imerina en fournissent 30 %. En 1870, le poids des provinces *tanindrana* s'est encore accru, certainement au gré de l'intégration de nouveaux groupes dans le royaume, comptant pour 60 % des revenus totaux du *fandroana*. Si aucun membre de la grande aristocratie classée dans la catégorie *vadin'andriana*, *zanakan'driana* ne provient des grandes aristocraties provinciales, celles-ci n'en cotisent pas moins, à travers les versements dus au souverain, dans les chefs-lieux de province notamment⁵². Par ailleurs, les sujets des provinces

52. Samuel F. Sanchez, « De l'État royal à l'État colonial. Crises économiques et fiscales à Madagascar (fin XIX^e-début XX^e siècles) », art. cit. ; Jean-Pierre Domenichini, « Le gouverneur merina et les zanak'andriana sakalava », *L'Express de Madagascar*, 30 octobre-6 novembre 2004, en ligne (<https://www.madatana.com/article-gouverneur-merina-et-les-zanakandriana-sakalava.php>).

sont également assujettis à payer le *solon'ombivolavita*, un impôt de substitution au *volavita*, bœuf rituel apporté au souverain par les sujets de l'Imerina *enin-toko*. L'*isan'aina*, cette petite capitation qui s'élève à un grain de riz d'argent par chef de famille, est prélevé dans tout le pays, au *prorata* du nombre des sujets.

L'Imerina *enin-toko* est lui-même divisé en territoires qui s'affirment comme plus centraux dans la cérémonie. L'Avaradrano apparaît comme le plus prestigieux, et comme celui qui participe le plus aux rituels royaux, ce qui confirme la prééminence politique des familles originaires de ce district (fig. 9). Ainsi, au *fandroana* de 1863, le *toko* d'Avaradrano contribue-t-il à lui seul à 66 % des prestations versées à la reine Rasoherina, alors que la circonscription ne verse que 34 % du *variraiventy isan'aina* (tribut individuel). Cela atteste incontestablement que l'Avaradrano contribue bien au-dessus de son importance démographique et dispose d'une richesse bien plus importante que celle des autres circonscriptions de l'Imerina. C'est tout l'inverse qui se produit dans les *toko* du Vonizongo, de l'Imamo et du Vakinankaratra, qui paient l'*isan'aina* mais ne contribuent que très peu au *hasina*. Nous avons bien ici la trace d'un Imerina *enin-toko* hiérarchisé symboliquement dans le système monarchique malgache, et largement dominé par les aristocraties de l'Avaradrano, l'aînée politique et symbolique des unités territoriales de l'Imerina.

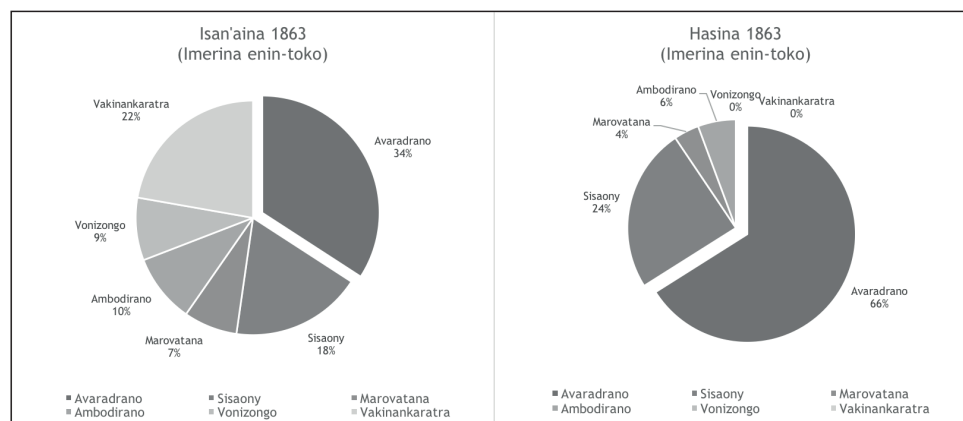


Figure 9 : Contribution des toko (districts) de l'Imerina au fandroana (tributs hasina et isan'aina)
(Graphique réalisé par l'auteur d'après : ARM, EE1, *fandroana* 1863-1870).

Anormalité économique et thésaurisation

La cérémonie cyclique affirme la sacralité et le rattachement des unités lignagères au souverain. Elle célèbre aussi la fécondité de la nature. Le caractère cyclique apparaît dans l'organisation même de la fête. C'est un fait social total qui met en branle l'intégralité des cadres sociaux et les reconso- lide. La fête est l'occasion d'une grande manifestation de consommation et de sacrifices, de festins (hécatombes de bœufs) et « d'anormalité » au sens large,

comme le notent bien Louis Molet et Maurice Bloch⁵³. Les sacrifices sont ainsi prohibés plusieurs jours avant le *fandroana*, ainsi que les transactions économiques, car le commerce est interdit pendant les festivités. Les funérailles sont interrompues également. Après le rite, la retenue est relâchée, vient la fête. La société abolit ses cadres habituels, notamment les interdits d'union sexuelle intercatégories sociales⁵⁴. Un témoin français des festivités décrit la ville elle-même, marquée physiquement par les sacrifices :

« On ne saurait être taxé d'exagération en affirmant qu'en cette fête du premier de l'an, les Malgaches s'ensevelissent littéralement, plusieurs journées de suite dans la viande de bœuf; toutes les maisons en regorgent, les rues sentent le sang et la viande de cet animal⁵⁵. »

Les bœufs ainsi abattus interviennent dans un faisceau d'échanges qui vient consolider les liens entre lignages. Toutes les peaux des bêtes sacrifiées devaient aussi être livrées à la royauté pour alimenter l'industrie du cuir qui dotait en gibernes et ustensiles l'armée royale⁵⁶. La cérémonie redistributive crée des liens de réciprocité entre centre politique et segments lignagers dans les zones sous autorité d'Antananarivo. Ainsi des bœufs *volavita* sont envoyés sur les douze collines de l'Imerina afin de répliquer le sacrifice dans les unités territoriales de l'Imerina *enin-toko*. Les sommes collectées lors du *fandroana* sont utilisées pour payer des bœufs offerts aux différents groupes statutaires récompensés pour leurs services. Le trésor amassé par le souverain est ensuite partiellement déposé dans les nécropoles dynastiques, dans les hauts lieux de l'Imerina (Ambohimanga notamment) et dans le palais du *tranovola* (litt. « maison d'argent ») située dans l'enceinte du *rova*. La masse d'argent récoltée était ainsi thésaurisée ou redistribuée.

Dans toutes les provinces, y compris dans les plus lointaines du pouvoir central, comme on peut le voir dans cette photographie prise dans l'extrême nord de Madagascar dans les années 1880 (**fig. 10**), les agents de l'administration répliquent le rituel du *fandroana*. Ils redistribuent des parts de bœufs et collectent l'hommage *hasina* et *l'isan'aina*. Le fruit de ces dons est ensuite transmis à la capitale ou intégré dans les recettes des gouvernements provinciaux.

53. Louis Molet, *Le Bain royal à Madagascar. Explication de la fête malgache du Fandroana par la coutume disparue de la manducation des morts*, op. cit. ; Maurice Bloch, "The Ritual of the Royal Bath in Madagascar: the Dissolution of Death, Birth and Fertility", art. cit.

54. On notera avec intérêt les profondes similitudes dans le déroulement des festivités collectives du Nouvel An merina avec celles caractéristiques de l'Asie du Sud-Est. Voir particulièrement les fêtes de Nouvel An dans : Evelyne Porée-Maspéro (dir.), *Cérémonies des douze mois : fêtes annuelles cambodgiennes*, op. cit. ; Id., *Étude sur les rites agraires des Cambodgiens*, Paris, Mouton et Co., 1962, t. 1, p. 46 et suiv.

55. Louis Abinal et Camille de La Vaissière, *Vingt ans à Madagascar : colonisation, traditions historiques, mœurs et croyances*, Paris, V. Lecoffre, p. 189.

56. Geoffroy, « Le commerce des cuirs et le cheptel bovin », *Bulletin économique de Madagascar*, Tananarive, 1928/1, p. 100.



Figure 10 : « Fête du bain à Ambohimarina »
(province *tanindrana*, Nord de Madagascar) c. 1880 (coll. privée).

Cérémonie essentiellement aristocratique au début du XIX^e siècle, le *fandroana* se transforme au cours du siècle en fête nationale, mettant en scène un souverain et un gouvernement lui-même entré dans le concert des nations. En ce sens, la cérémonie et la fête qui l'entoure sont en réalité des manifestations très modernes de la fondation de la nation malgache. Les registres comptables de cette cérémonie nous offrent une formidable entrée pour saisir la manière dont fonctionnait la souveraineté merina au XIX^e siècle, et dont celle-ci a progressivement métamorphosé les prestations qui y étaient associées en ressources fiscales entrant dans une forme de budget de l'État.

Alors que la fête du bain est officiellement abolie avec la monarchie merina en 1896, les rites privés de bénédiction par aspersion (*tsodrano*) ainsi que les traditions collectives du nouvel An (flambeaux, cadeaux, etc.) se perpétuent sous de nouvelles formes. Le 14 juillet républicain, instauré comme fête annuelle officielle par le Gouvernement général immédiatement après l'annexion, est réapproprié par les Malgaches sur la base des pratiques anciennes du *fandroana*. Ce syncrétisme est d'ailleurs largement valorisé par l'administration française, qui y voit une synthèse nécessaire vers ce qu'elle considère comme le progrès, c'est-à-dire l'adhésion des sujets à l'organisation coloniale⁵⁷. À mesure que le rapport au temps à Madagascar s'inscrit dans le

57. Faranirina Rajaonah, « Les Quatorze Juillet à Antananarivo au temps de la colonisation »,

calendrier national français et celui du christianisme, de plus en plus sensible par la puissance des missions chrétiennes, le *fandroana*, inscrit dans une temporalité zodiacale renvoyant aux ancêtres, est peu à peu délaissé⁵⁸. Pourtant, il continue à être fêté dans certains contextes, et ce n'est pas un hasard si le caractère profondément national de l'événement est parfois remis au goût du jour au cours du xx^e siècle. Ainsi, par exemple, le *fandroana* est-il fêté le 22 novembre 1943 dans la France de Vichy : les combattants malgaches restés en France sont encouragés à fêter le *fandroana*, sous le contrôle du secrétariat d'État à la Marine et aux Colonies de Vichy⁵⁹. L'indépendance elle-même crée une nouvelle cyclicité du politique avec l'avènement du 26 juin comme fête nationale, qui vient à nouveau éloigner les temporalités zodiacales anciennes de l'époque royale, tout en maintenant la tradition du renouveau annuel, des flambeaux et des échanges de cadeaux. Il faut attendre 1994 pour que le *fandroana* soit en quelque sorte réactivé, sous une forme dépouillée de sa fonction monarchique : *l'alahamadibe*. Cet événement astrologique, conforme à l'ancienne tradition, fut publiquement et officiellement célébré, en présence du président de la République malgache, à Ambohimanga, *tanindrazana* de la monarchie merina déchue⁶⁰. Mais ce renouveau de la fête zodiacale qui visait à renouer la chaîne des temps n'est pas pour autant parvenu, malgré tous les efforts des traditionnalistes, à recueillir l'adhésion populaire.

Samuel F. S. est chercheur associé
à l'Institut des mondes africains

in Guy Jacob (dir.), *Regards sur Madagascar et la Révolution Française*, Antananarivo, CNAPMAD, p. 145-158.

58. Françoise Raison, « À Madagascar, le temps comme enjeu politique », art. cit., 1981, p. 143-167.

59. *Journal des débats politiques et littéraires*, 23 novembre 1943.

60. Françoise Raison, « La coutume des ancêtres. Regards sur le xix^e siècle malgache. Regards d'aujourd'hui », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 3, 2007/3, p. 55-74.



Annexe 1 : Fernand Fau,
« À Madagascar, le bain
de la reine »

Le Rire, journal humoristique, n° 45,
14 septembre 1895, p. 5, en ligne
(https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/rire1894_1895/0517/scroll).



Annexe 2 : « Coutume
malgache. Le *fandroana*.
La fête du bain de la reine
à Tananarive »

*Série instructive recommandée pour
les écoles*, Chromolithographie,
cahier à destination des écoles
françaises, c. 1895.